



DOSSIER DE PRESSE

La Ville dévoile le projet de nouveau Conservatoire

Le projet du nouveau conservatoire situé place des Carmes est conçu pour l'apprentissage et la diffusion de la musique, de la danse et du théâtre, disciplines réunies sur un même et unique site. L'ambition du projet est d'offrir un meilleur confort d'usage à tous les utilisateurs. Suite à un dialogue compétitif, c'est l'architecte Rudy Ricciotti qui en assurera la conception, pour un montant global de 29.9M€ TTC. Les travaux seront achevés courant 2029.

« Nîmes fait encore appel à un grand nom de l'architecture mondial avec Rudy RICCIOTI que nous connaissons ici comme aficionado. Il signe un projet novateur et respectueux de la façade historique du bâtiment des Carmes. D'ici 2029, le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique, installé aujourd'hui sur 3 sites, sera réuni devant la Porte Auguste. Les élèves, les enseignants et les agents administratifs pourront ainsi bénéficier d'un cadre de travail exceptionnel à l'est du centre de ville. A l'orée 2030, un nouveau pôle culturel verra donc le jour au cœur de la cité », déclare Jean-Paul Fournier, Maire de Nîmes.

Le conservatoire, à rayonnement départemental, sera accueillant, perméable, vitrine de la culture. Il sera un équipement convivial pour les élèves, les professeurs et pour les publics extérieurs, développant des espaces de rencontre et de convivialité formels et informels.

Il développera des activités et espaces ouverts aux publics extérieurs, en particulier autour de la diffusion (concert, spectacle, etc.) mais aussi autour de moments de convivialité, d'espaces de travail, d'espaces de création et de résidence, en partenariat avec les autres équipements culturels de la ville et du territoire.

Il sera conçu comme un équipement confortable pour tous : à la fois sur le volet acoustique mais aussi plus globalement sur la notion de confort dans le sens de commodité et d'habitabilité.

Un parti pris architectural ambitieux : l'insertion dans l'existant

Le programme porte sur 3616 m² de surfaces utiles, en plein centre-ville. Les attentes de la Ville pour le nouvel équipement se sont attachées au respect de la façade patrimoniale, la redynamisation des façades latérales (rue Séguier et jardin du bâtiment Foster), la lecture transparente de l'établissement par rapport au centre-ville (ouverture factuelle de l'établissement sur la Ville).

La procédure de dialogue compétitif de maitrise d'œuvre engagée a permis à la Ville de Nîmes de définir et de développer un projet de nature à répondre au mieux à ses besoins. Deux tours de dialogues ont été nécessaires à cette procédure. Ce sont sur ces bases que les 3 candidats ont été invités à remettre une offre. L'analyse de chacune de ces offres dont le critère principal a reposé sur la qualité architecturale des projets et surtout sur les qualités fonctionnelles et

d'usages des propositions a placé le projet de **l'Agence d'architecture Rudy RICCIOTTI** en tête du classement des trois projets présentés.

D'un point architectural l'insertion urbaine est un véritable challenge. « Le projet répond à un site chargé d'histoire par une inscription respectueuse, subtile. La façade historique, soigneusement conservée, devient le socle d'une surélévation légère et moderne, qui élève le bâtiment tout en maintenant l'équilibre du paysage urbain. Cette extension, réalisée dans des matériaux tels que le métal, le bois et le verre, est enveloppée d'une peau de lamelles en zinc. Ces éléments reprennent les rythmes et gabarits des bâtiments voisins, tout en affirmant une modernité discrète. L'approche visuelle du bâtiment se décline en trois séquences clairement identifiables. La première, marquée par la façade historique, symbolise la mémoire. La deuxième partie s'ouvre sur la vie du conservatoire, avec des percements généreux, rythmé de grands piliers massifs en pierre. Tandis que la dernière partie, plus réservée, dévoile un rythme plus dense, adapté aux usages privés », explique Rudy Ricciotti, Architecte.

Un espace d'apprentissage et de diffusion convivial à la croisée des disciplines et des publics Le programme porte sur 3616 m² de surfaces utiles où les capacités de l'existant sont optimisées, dans une démarche de développement durable et de maîtrise des coûts.

Le projet prévoit également la création d'un auditorium afin d'accueillir des jurys, des représentations ou des répétitions. Doté de 220 places avec des équipements scénographiques et une arrière-scène, il permettra de faire rayonner les pratiques du conservatoire au niveau départemental. Les musiques actuelles resteront en lieu et place à Paloma.

La restructuration des parties intérieures du bâtiment et de son enveloppe seront repensées. Le conservatoire, à rayonnement départemental, sera accueillant, perméable, vitrine de la culture. Equipement convivial pour les élèves, les professeurs et pour les publics extérieurs, il fera la part belle aux espaces de rencontre et de convivialité formels et informels. Il développera des activités et espaces ouverts aux publics extérieurs, en particulier autour de la diffusion (concert, mini-scène, spectacle improvisé, performances) mais aussi autour d'expositions, de moments de convivialité, d'espaces de travail, d'espaces de création et de résidence, en partenariat avec les autres équipements culturels de la ville et du territoire. Il sera conçu comme un équipement confortable pour tous, à la fois sur le volet acoustique, mais aussi plus globalement sur la notion de confort dans le sens de commodité et d'habitabilité.

Le conservatoire mettra en avant les pratiques collectives et la diffusion de la musique, de la danse et du théâtre, pour donner à voir mais aussi donner envie, éveiller la curiosité des élèves et des publics extérieurs. Le conservatoire devra proposer des « espaces des possibles », favorisant la création transdisciplinaire. Le conservatoire mettra en avant les espaces de rencontre, à la fois comme espaces de convivialité (foyer des élèves, cafétéria), mais aussi comme espaces de travail et / ou de repos (bibliothèque, espaces d'attente, foyer...) pour tous les publics du conservatoire.

Enfin, l'équipement sera conçu de manière à être « facilitateur » pour les professeurs et le personnel, pour que la gestion et la logistique propre aux activités du conservatoire soient simples et efficaces dans le temps et dans l'espace.

Confort d'usage renforcé et optimisation acoustique

La conception de l'équipement sera exigeante sur le confort acoustique. Un conservatoire de musique, danse et art dramatique est un lieu d'apprentissage, de pratiques individuelles ou collectives et de représentation. Tous ces usages ainsi que ceux liés au bon fonctionnement de l'ensemble requièrent des conditions particulières en matière d'acoustique par rapport à d'autres lieux d'enseignement ou de pratiques. Les salles dédiées à la musique demandent une acoustique différente et un niveau de protection distincts de celui des salles de théâtre ou de danse. Jouer et écouter de la musique est une histoire d'espace et de volume. Préfigurer le nouveau conservatoire, revient à penser les surfaces mais aussi les volumes qui permettront de sculpter les écrins propices aux diverses pratiques. Pour cela, la ville s'est adjoint les services d'un assistant, un BET acoustique qui l'a accompagnée pendant la phase de dialogue et qui l'accompagnera pendant toute la phase d'étude.

L'équipement laissera voir mais aussi entendre les sons à l'intérieur du bâtiment, dans une perméabilité acoustique maîtrisée pour que l'ambiance du conservatoire soit perceptible depuis les espaces de circulation. En revanche, l'isolation par rapport à l'extérieur sera efficace et tiendra compte de la proximité du voisinage en vis-à-vis par rapport à la rue et en cœur d'îlot. L'isolation acoustique entre les salles (ne pas être dérangé d'une salle à une autre), sera optimisée afin d'assurer un équilibre subtil entre isolation des salles et couloirs (laisser percevoir les sons depuis les couloirs pour une ambiance sonore dans les espaces communs tout en assurant une protection des espaces de travail musical). L'acoustique interne des salles sera plus ou moins diffuse, plus ou moins mate, selon l'organisation des volumes des espaces et le choix des matériaux adapté à la pratique et à la jauge.

Dans ses objectifs de confort d'été, à travers une conception bioclimatique limitant la production d'énergie pour aboutir à une atmosphère confortable pour les publics, mais aussi pour la préservation des instruments. Cette volonté se traduit avec le choix des matériaux de construction mais aussi sur les volumes des pièces. Les salles de danse ou des grands ensembles par exemple auront des grandes hauteurs sous plafond pour une pratique optimale.

Un agencement fonctionnel et un espace harmonisé des différents « pôles »

La logique fonctionnelle du site s'est construite sur la base des principaux espaces qui composent le conservatoire, à savoir les cinq grands pôles d'activités du conservatoire :

- Le pôle « accueil et convivialité » ;
- Le pôle « diffusion »;
- Le pôle « pratiques collectives »;
- Le pôle « formation musicale, chorégraphique et art dramatique » ;
- Le pôle « pratiques individuelles ».

A ces grands pôles s'ajoutent le pôle administratif ainsi que les espaces plus logistiques, nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement.

Depuis le pôle « accueil et convivialité », le visiteur doit pouvoir avoir un premier aperçu des activités de diffusion et de créations collectives du conservatoire. Le pôle diffusion est en lien direct avec le pôle accueil et convivialité. Le pôle « pratiques collectives », relié au pôle diffusion et à l'accueil, est la deuxième « strate » auquel le visiteur doit pouvoir accéder lorsqu'il est à l'intérieur du conservatoire. Les pôles « pratiques individuelles et formation

théorique » sont les pôles les plus éloignés de l'accueil, strictement réservés aux élèves et enseignants.

Un accès principal donc, mais un accès secondaire aussi, côté pôle « pratiques individuelles », pour se rendre dans les studios de travail qui pourront rester ouverts lorsque le conservatoire sera fermé. Un accès logistique direct au pôle diffusion, pour le chargement / déchargement de matériel, en effet, les flux logistiques doivent permettre, depuis l'extérieur, de charger / décharger du matériel dans tous les étages du bâtiment, en particulier vers les espaces de pratiques collectives.

Le pôle « accueil et convivialité » est composé des premiers espaces par lesquels entre le visiteur. Il doit donner l'ambiance du conservatoire, donner à voir la musique, la danse et le théâtre. En particulier, depuis ce pôle, le visiteur doit pouvoir accéder directement au pôle diffusion / pratiques collectives, voir permettre des porosités visuelles avec ces espaces.

Le pôle « diffusion » est le pôle le plus attendu du conservatoire, en ce sens où le conservatoire n'a jamais disposé de lieux de diffusion dédiés aux musiques acoustiques. Deux espaces de représentation sont prévus: un auditorium dédié à la musique acoustique, utilisé de manière hebdomadaire à mensuel en format diffusion, et de manière plus régulière comme un espace de répétition pour les orchestres, les musiciens, chanteurs et solistes, pour reproduire les conditions qu'ils pourront rencontrer en concert public, et une salle d'audition pour les représentations de l'ordre du quotidien (audition, jurys, ...).

Le pôle « pratiques collectives » est composé de l'ensemble des locaux d'enseignement collectifs (danse, théâtre, orchestre). Ces espaces seront en lien très direct avec le pôle « accueil et convivialité », pour laisser voir aux visiteurs de passage les activités du conservatoire. De manière générale, des transparences pourront être créées pour permettre de voir, depuis les circulations, les activités des salles collectives, sans toutefois que cela puisse gêner les utilisateurs (système d'occultation possible).

Le pôle « pratiques individuelles » est dédié aux cours individuels de musique. Il est composé d'un ensemble de salles de cours, banalisées ou non, dédiées à un instrument ou famille d'instruments. Les salles de cours sont organisées par département (cordes, vents, piano / voix, MAO) et se regroupent autour d'espaces de stockage partagés. Elles sont complétées par des studios de travail individuels, espaces plus autonomes, accessibles depuis l'extérieur.

Le pôle « formation musicale, danse et art dramatique » est composé des espaces d'apprentissage théorique des élèves. Les élèves sont rassemblés par discipline (musique, danse ou théâtre) et par niveau, par groupe de 10 à 15, pour des activités autour de l'éducation musicale (exercices de lecture, d'audition, de composition, chants, rythmique...), de chorégraphie (analyse vidéo, anatomie, rythmique, ...).

Enfin, le pôle administration se situe au cœur de l'établissement.

Un bâtiment vertueux axé sur le développement durable et l'obtention de labels qualités

D'un point de vue énergétique, des pompes à chaleur et des centrales de traitement d'air seront proposées. Le projet prévoit une extension en attique (dernier niveau) en structure bois.

Via le confort thermique du bâtiment, la Ville cherche à assurer la sécurité sanitaire et le confort des occupants : confort d'été, qualité de l'air, confort visuel et qualité de l'éclairement naturel, cohérence de la fonctionnalité avec mise en évidence de repères pour l'utilisateur. L'accent sera mis sur la maîtrise du confort de mi saison. L'été étant une période creuse dans l'utilisation du bâtiment. L'auditorium sera climatisé pour répondre aux exigences des périodes de canicule.

Le projet vise le label BBC EFFINERGIE, rénovation basse consommation et bas carbone en concevant le bâtiment dans une logique « négawatt » qui signifie sobriété du bâti, efficacité des équipements, et recours aux énergies renouvelables.

Des études doivent être réalisées sur cette base, en minimisant les consommations d'énergie et en compensant par la pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

La conduite du projet s'inscrit dans une démarche de labélisation « Bâtiment Durable Occitanie » niveau argent minimum. Enfin, la conception mise en œuvre est au service des utilisateurs et de la maintenance. L'objectif d'anticiper sur la maintenance et le fonctionnement de l'équipement constitue une garantie que les résultats dans tous les domaines soient atteints. Il vise autant les personnes qui assureront la maintenance que les utilisateurs. La qualité des documents produits en fin de chantier servira au maintien dans le temps des résultats et à donc à une gestion efficace de l'ensemble immobilier. Ainsi l'objectif du maitre d'œuvre et des autres intervenants techniques ne doit pas être uniquement la bonne fin du chantier, mais véritablement la garantie d'un maintien dans le temps des résultats.

Remettre les usagers (personnel enseignant, non enseignant, élèves, parent, entretien, maintenance, etc.) est au cœur du projet en leur laissant une maîtrise / autonomie contrôlée sur leur environnement (chauffage, éclairage, etc.)

Le projet devra tant par son architecture que ses installations techniques être appréhendable et appropriable par chacun, pour qu'une identification forte puisse se mettre en place : le conservatoire comme lieu fédérateur, d'échanges et d'ouverture.

Focus historique : le bâtiment des Carmes

Le bâtiment d'origine est un théâtre de style « Renaissance », construit au milieu du XIXe siècle. Incendié par deux fois avant la fin du XIXe siècle, il sera reconstruit quasi entièrement, à l'arrière de sa façade patrimoniale, pour accueillir le grand magasin « Paris-Nîmes » à l'aube du XXe siècle.

Après 1945, le grand magasin prend le nom des « Dames de France ». Il ferme en 1986, laissant place à une galerie d'antiquaires. A la fin des années 1990, le site est à nouveau totalement rasé mais sa façade baroque conservée pour implanter l'Université des Carmes (filières scientifiques). Le bâtiment actuel a été livré autour de 2000.

Le bâtiment des Carmes se caractérise aujourd'hui par :

- Une façade patrimoniale, « vitrine », sur la place Gabriel Péri, typique des théâtres du XIXe siècle avec la mise en valeur de l'étage intermédiaire, foyer du théâtre orienté sur la rue, donnant ainsi vie au théâtre le soir par son éclairage comme une lanterne ouverte sur la ville lorsque la salle de théâtre est plongée dans l'obscurité. Les architectes seront d'ailleurs invités à exploiter cette caractéristique pour refaire de cet équipement une véritable vitrine de la culture ouverte sur la ville, ces espaces du premier niveau étant aujourd'hui occupés par des bureaux cloisonnés.
- Une reconstruction imposante sur la rue Séguier, peu perméable, sobre et efficace pour un bâtiment universitaire.

Un bâtiment, entièrement reconstruit, en structure béton (poteaux béton armé / poutres en béton précontraints et voiles refends). Une enveloppe extérieure constituée de voiles et de panneaux préfabriqués en béton. Le couvert est assuré par des toitures en zinc et des terrasses étanchées.

- Trois entités bâties séparées par les voiles refends et joints de dilatation, qui ont leurs caractéristiques propres (trames de façades, circulations verticales et horizontales, profondeurs).

Rudy Ricciotti Architecte

Rudy Ricciotti

Grand Prix national d'architecture
Médaille d'or de l'Académie d'architecture
Membre de l'Académie des technologies
Commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier de la Légion d'honneur
Prix Auguste-Perret de l'Union Internationale des
Architectes (UIA)
Prix international « I Maestri dell'Architettura »
de l'association italienne de l'architecture et de la
critique – AIAC

Grand Prix spécial du jury de l'Équerre d'argent

Né le 22 août 1952 à Alger, Algérie



Diplômes

1980 – Architecte DPLG – École d'architecture de Marseille, France 1975 – Architecte ingénieur – École d'ingénieurs de Genève, Suisse

Architecte et ingénieur, Grand Prix national d'architecture en 2006, Médaille d'or de l'Académie d'architecture, Rudy Ricciotti est représentatif de cette génération d'architectes qui allient puissance de création et véritable culture constructive.

Pionnier et ambassadeur du béton, il sublime les bétons innovants dans des réalisations marquantes telles que le Stadium de Vitrolles – 1994, le Centre Chorégraphique National - Pavillon Noir à Aixen-Provence – 2006, le Musée Jean Cocteau à Menton – 2011, le Département des Arts de l'Islam au musée du Louvre – 2012, le MuCEM – Musée des Civilisations d'Europe et de Méditerranée à Marseille – 2013, le Stade Jean Bouin à Paris – 2013, le Pont de la République à Montpellier – 2014, le Mémorial du Camp de Rivesaltes – 2015, la Bordeaux Métropole Arena à Floirac – 2017, la Bibliothèque Humaniste à Sélestat – 2018, la Salle des Musiques Actuelles et Contemporaines du pays d'Aix à Aix-en-Provence – 2019, la Gare-PEM de Nantes – 2020, *Le*19M, Manufacture des Métiers d'art de la mode Chanel à Paris – 2021, la Cité Scolaire Internationale de Marseille – 2024, ou encore le Siège de la Fédération Nationale de la Mutualité Française à Paris – 2024. Il construit également à l'étranger la Philharmonie Nikolaisaal à Potsdam en Allemagne – 2000, la Passerelle de la Paix à Séoul en Corée du Sud – 2002, le Musée « La Boverie » Centre International d'Art et de Culture de Liège en Belgique – 2016, le complexe tertiaire AYA au sein de la Cidade Matarazzo à Sao Paolo au Brésil – 2021.

Rudy Ricciotti est aussi l'auteur de nombreux ouvrages et pamphlets, parmi lesquels *Manifeste légionnaire* - 88 pas-minute au service de la démocratie, aux éditions Nbe – 2021, *Le Beau, le brut et les truands* (conversation avec Paul Chemetov) aux éditions Textuel – 2021, *Premières lignes* aux éditions Cassis Belli – 2019, *L'exil de la beauté* aux éditions Textuel – 2019, *Je te ressers un pastis* ? aux éditions de l'Aube – 2019, *Le béton en garde à vue : Manifeste architectural et théâtral,* aux éditions Lemieux Éditeur – 2015, *En vain* aux éditions Jannink – 2014, *Conversations imaginaires* "ou pas" aux éditions un autre Reg'Art – 2014, *L'architecture est un sport de combat* aux éditions Textuel – 2013, *HQE* aux éditions Le Gac Press – 2013.

Contacts Presse

Julie Manière Responsable AO & Communication communication@rudyricciotti.com +33 4 94 29 21 73 Amélie Bozio Chargée des relations presse Ville de Nîmes 04 66 76 51 02 / 06 25 44 49 32 amelie.bozio@ville-nimes.fr